

12.1	La population scolaire et de l'enseignement supérieur dans les DOM	374
12.2	Le premier degré dans les DOM	376
12.3	Le second degré dans les DOM	378
12.4	Les flux d'élèves dans le second degré dans les DOM	380
12.5	L'accès au niveau IV dans les DOM	382
12.6	Les spécialités de formation dans le second cycle professionnel dans les DOM	384
12.7	L'origine sociale des élèves du second degré dans les DOM	386
12.8	Les étudiants du supérieur dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	388
12.9	Les étudiants des universités dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	390
12.10	Les diplômés dans les DOM	392
12.11	Les enseignants du second degré public dans les DOM	394
12.12	Les personnels dans les DOM	396
12.13	La population scolaire et de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie	398

Présentation

À la rentrée 2010, l'ensemble du secteur public et du secteur privé des DOM compte 542 900 élèves, étudiants et apprentis, en baisse de 1 900 par rapport à la rentrée 2009 [1]. Ce recul est imputable à l'évolution négative des effectifs du premier degré et de l'enseignement supérieur.

Le premier degré scolarise 268 600 écoliers, soit 1 100 de moins qu'à la rentrée précédente (- 0,4%). La baisse entamée en 2008 se poursuit, et affecte l'élémentaire et la scolarisation des enfants handicapés (ASH), tandis que le préélémentaire se stabilise.

Dans le second degré, les effectifs se stabilisent, après quatre années de baisse consécutives. Cette stabilisation résulte de la reprise à la hausse des effectifs du lycée professionnel (+ 1,8 %) et du collège (+ 0,2 %), qui compense la poursuite de la baisse des effectifs du lycée général et technologique (- 1,6 %) et de l'enseignement adapté (- 2,7 %).

D'une académie à l'autre, les évolutions des effectifs de l'enseignement scolaire (premier et second degrés) sont contrastées : la Guyane connaît une augmentation des effectifs du premier et du second degrés (respectivement + 1,9 % et + 3,0 %) ; à l'opposé, la Martinique enregistre une baisse de 2,2% du premier comme du second degré [2]. La contribution de chacun des secteurs d'enseignement (public/privé) à la scolarisation des élèves des DOM est stable dans le temps (à hauteur de 92 % pour le public, dans le premier et le second degré), et varie peu d'une académie à l'autre (de 90 % pour le public en Guadeloupe à 94 % en Guyane).

En complément de l'enseignement dispensé par le ministère en charge de l'éducation nationale, l'enseignement agricole scolarise 3 200 élèves dans le second degré. Cet effectif est stable depuis 2005 [1].

Les effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM, 36 900 étudiants toutes formations confondues, diminuent de 3,4 % par rapport à 2009. Cette évolution est imputable aux effectifs des universités (hors IUT et formations d'ingénieurs), en baisse si l'on raisonne à champ constant en 2009 et 2010 (c'est-à-dire en comptant dans les effectifs des universités, en 2009 comme en 2010, les effectifs des IUFM des Antilles-Guyane. Voir « Définitions »). Dans les DOM, l'université forme deux étudiants sur trois et les classes supérieures des lycées accueillent près d'un étudiant sur quatre, très majoritairement en STS.

Définitions

Départements d'outre-mer (DOM)

Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion.

On notera que Mayotte, qui avait le statut de collectivité d'outre-mer, est devenu département d'outre-mer en avril 2011. Ce changement de statut sera pris en compte dans les statistiques à partir de la rentrée 2011 (RERS, édition 2012).

Population scolaire et de l'enseignement supérieur

Voir 1.2.

Premier cycle

Classes de sixième à troisième, dispositifs relais, unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS ex-UPI), classes préprofessionnelles (DIMA ou dispositif d'initiation aux métiers en alternance).

Second cycle professionnel

Classes préparant au CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet des métiers d'art, ou à toute autre formation professionnelle de niveaux 4 et 5.

Second cycle général et technologique

Classes préparant aux baccalauréats généraux et technologiques ou au brevet de technicien.

SEGPA

Sections d'enseignement général et professionnel adapté. Voir 4.19.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUFM

Institut de formation des maîtres. En 2008, l'IUFM de La Réunion a été rattaché à l'université de La Réunion et, depuis, ses effectifs sont comptabilisés avec ceux des universités. Il en est de même, en 2010, pour les IUFM de Martinique, Guadeloupe et Guyane, rattachés à l'université d'Antilles-Guyane. Attention à l'interprétation des évolutions 2010/2009 des effectifs des universités et des « Autres établissements » du tableau [1].

IUT

Instituts universitaires de technologie.

 Sources : MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES
Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de Repères et références statistiques.

[1] Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis dans les DOM (milliers) (Public + Privé)

	1980	1990	2000	2005	2007	2008	2009	2010	Évol (%) 2010/2009
Premier degré (1)	272	248,5	271	269,3	271,6	270,9	269,7	268,6	-0,4
Préélémentaire	72,6	88,4	97,2	99,9	98,5	98,3	97,6	97,6	0,0
CP-CM2	194,9	155,8	169,8	165,7	170,5	169,9	169,4	168,5	-0,5
ASH	4,6	4,3	4	3,6	2,6	2,7	2,7	2,5	-8,8
Second degré éducation nationale	170,6	186,6	219,5	230,1	227,9	226,8	224,7	224,8	0,0
Premier cycle	119,8	114,8	130	134,2	129,8	129,1	128,3	128,5	0,2
Second cycle professionnel	25,6	29,7	33,7	37,1	38,7	39,1	38,6	39,3	1,8
Second cycle général et technologique	21,8	36,4	50,2	52,5	53,2	52,7	52,1	51,3	-1,4
Enseignement adapté du second degré (SEGPA)	3,5	5,7	5,7	6,3	6,1	5,9	5,7	5,6	-2,7
Second degré agriculture	1,3	2,6	2,5	3,2	3,3	3,3	3,3	3,2	-1,4
Centres de formation des apprentis (2)	2,6	5	7	8,4	7,7	7,3	7,4	7,7	4,7
Scolarisation dans établissement de santé	1,5	1,4	1,6	1,3	1,5	1,4	1,5	1,7	11,5
Enseignement supérieur	6,3	15	32,3	36,7	37,0	36,9	38,2	36,9	-3,4
CPGE	0	0,0	0,7	1,1	1,2	1,3	1,3	1,3	-2,3
STS	0,6	2,7	5,7	6,4	6,9	7,0	7,1	7,2	1,5
IUT	0	0,0	0,4	0,6	0,8	0,8	0,8	0,9	9,1
Universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) (3)	5,3	10,9	21,1	22,3	21,8	22,4	23,4	23,4	-0,1
Écoles de commerce, gestion, comptabilité et vente	0	0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	1,2
Écoles paramédicales et sociales (4)	0	0,7	1,2	2,6	2,9	2,8	3,0	3,0	0,0
Autres établissements d'enseignement supérieur (5)	0,3	0,5	2,8	3,4	3,4	2,3	2,3	0,9	(6) -61,5
Total général	454,3	459,1	534	548,9	549,2	546,7	544,8	542,9	-0,3

(1) Données estimées pour le premier degré depuis 2000.

(2) Y compris les effectifs de CPA, CLIPA et DIMA en CFA. Données provisoires pour 2010.

(3) Depuis 2008, l'IUFM de La Réunion est intégré à l'université de La Réunion et ses effectifs comptabilisés avec ceux de l'université. Il en est de même en 2010 pour les effectifs des IUFM des Antilles-Guyane rattachés à l'université d'Antilles-Guyane à cette date.

(4) Données provisoires en 2010 (reconduction des effectifs de 2009).

(5) Y compris les effectifs des formations d'ingénieurs et des IUFM avant leur rattachement aux universités [en 2008 pour l'IUFM de La Réunion, en 2010 pour les IUFM de Martinique, Guadeloupe et Guyane. Voir supra (3)].

(6) Cette diminution résulte exclusivement du transfert sur la ligne « universités » des effectifs des IUFM de Martinique, Guadeloupe et Guyane rattachés en 2010 à l'université d'Antilles-Guyane. En 2009, ces effectifs, comptabilisés sur la ligne « Autres établissements d'enseignement supérieur », s'élevaient à 1 435 sur un total de 2 278.

[2] Effectifs du premier degré dans les DOM à la rentrée 2010

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total
Public	52 883	40 371	41 750	112 452	247 456
Préélémentaire	19 608	14 173	15 542	41 111	90 434
CP-CM2	32 752	25 726	25 912	70 191	154 581
ASH	523	472	296	1 150	2 441
Privé	6 004	2 550	3 362	9 192	21 108
Préélémentaire	1 996	840	1 025	3 293	7 154
CP-CM2	3 991	1 710	2 332	5 899	13 932
ASH	17	-	5	-	22
Total premier degré	58 887	42 921	45 112	121 644	268 564
Évolution 2010/2009 (%)	-1,9	2,6	-2,2	-0,1	-0,4
Part du public (%)	89,8	94,1	92,5	92,4	92,1

[3] Effectifs du second degré dans les DOM à la rentrée 2010

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total
Public	45 930	28 626	37 948	94 269	206 773
Premier cycle	25 994	17 906	20 252	53 756	117 908
SEGPA	1 154	885	1 127	2 377	5 543
Second cycle professionnel	7 562	4 909	7 401	16 582	36 454
Second cycle général et technologique	11 220	4 926	9 168	21 554	46 868
Privé	5 401	2 022	3 837	6 726	17 986
Premier cycle	2 920	1 203	2 025	4 481	10 629
SEGPA	-	-	-	23	23
Second cycle professionnel	1 421	346	484	613	2 864
Second cycle général et technologique	1 060	473	1 328	1 609	4 470
Total second degré	51 331	30 648	41 785	100 995	224 759
Évolution 2010/2009 (%)	-0,5	3,0	-2,2	0,4	0,0
Part du public (%)	89,5	93,5	90,8	93,3	92,0

Présentation

En 2010, les écoles des départements d'outre-mer (DOM) scolarisent 268 600 élèves dans le premier degré, 21 100 dans le secteur privé et 247 500 dans le secteur public [1]. Ce partage entre secteurs public et privé est sensiblement identique dans l'enseignement élémentaire et préélémentaire. La part de l'enseignement privé reste toujours nettement plus faible dans les DOM (7,9 %) qu'en France métropolitaine (13,6 %).

Entre 2009 et 2010, l'évolution globale des effectifs dans les écoles des DOM est en légère baisse (- 0,4 %). Les effectifs de l'enseignement préélémentaire sont stables pour les secteurs public et privé.

Dans l'enseignement élémentaire, les effectifs continuent de baisser (- 0,5 % en 2010 après - 0,7 % en 2009). Cette diminution est observée dans le secteur public (- 0,6 %) alors que les effectifs dans le secteur privé sont en hausse (+ 0,7 %).

Avec une baisse de 8,8 % des effectifs dans l'enseignement relevant de l'ASH, la tendance s'inverse par rapport à la rentrée 2009 (+ 0,8 %).

Définitions

Population scolaire du premier degré

Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'ASH. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections maternelles des écoles primaires ; l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus dans ce dernier.

Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH)

Il regroupe les effectifs scolarisés en classes d'adaptation et d'intégration scolaire :

- classes d'adaptation (CLAD). Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire ;
- classes pour l'inclusion scolaire (CLIS). Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

 Sources : MENJVA-MESR DEPP

Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

 Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 07.05, 08.01, 10.11.

[1] Évolution des effectifs du premier degré selon le sexe dans les DOM

	Public			Privé			Public + Privé			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
2010-2011	Préélémentaire	46 275	44 159	90 434	3 651	3 503	7 154	49 926	47 662	97 588
	Élémentaire (1)	78 923	75 658	154 581	7 114	6 818	13 932	86 037	82 476	168 513
	ASH (2)	1 591	850	2 441	12	10	22	1 603	860	2 463
	Total	126 789	120 667	247 456	10 777	10 331	21 108	137 566	130 998	268 564
2009-2010	Préélémentaire	46 183	44 275	90 458	3 427	3 711	7 138	49 610	47 986	97 596
	Élémentaire (1)	79 859	75 721	155 580	6 693	7 142	13 835	86 552	82 863	169 415
	ASH (2)	1 787	831	2 618	44	39	83	1 831	870	2 701
	Total	127 829	120 827	248 656	10 164	10 892	21 056	137 993	131 719	269 712
2008-2009	Préélémentaire	46 556	44 657	91 213	3 407	3 687	7 094	49 963	48 344	98 307
	Élémentaire (1)	79 772	76 597	156 369	6 528	7 052	13 580	86 300	83 649	169 949
	ASH (3)	1 678	805	2 483	110	88	198	1 788	893	2 681
	Total	128 006	122 059	250 065	10 045	10 827	20 872	138 051	132 886	270 937
2007-2008	Préélémentaire	46 623	44 745	91 368	3 450	3 721	7 171	50 073	48 466	98 539
	Élémentaire (1)	80 942	75 905	156 847	6 613	7 027	13 640	87 555	82 932	170 487
	ASH (3)	1 606	959	2 565	11	8	19	1 617	967	2 584
	Total	129 171	121 609	250 780	10 074	10 756	20 830	139 245	132 365	271 610
2006-2007	Préélémentaire	47 244	45 028	92 272	3 407	3 658	7 065	50 651	48 686	99 337
	Élémentaire (1)	79 419	75 275	154 694	6 572	6 956	13 528	85 991	82 231	168 222
	Enseignement relevant de l'ASH (3)	2 047	1 142	3 189	123	100	223	2 170	1 242	3 412
	Total	128 710	121 445	250 155	10 102	10 714	20 816	138 812	132 159	270 971
2005-2006	Préélémentaire	47 374	45 442	92 816	3 430	3 634	7 064	50 804	49 076	99 880
	Élémentaire (1)	77 797	74 523	152 320	6 600	6 829	13 429	84 397	81 352	165 749
	Enseignement relevant de l'ASH (3)	2 113	1 288	3 401	174	49	223	2 287	1 337	3 624
	Total	127 284	121 253	248 537	10 204	10 512	20 716	137 488	131 765	269 253
2004-2005	Préélémentaire	47 398	45 416	92 814	3 484	3 699	7 183	50 882	49 115	99 997
	Élémentaire (1)	77 629	73 770	151 399	6 617	6 997	13 614	84 246	80 767	165 013
	Enseignement relevant de l'ASH (3)	2 174	1 338	3 512	135	82	217	2 309	1 420	3 729
	Total	127 201	120 524	247 725	10 236	10 778	21 014	137 437	131 302	268 739

(1) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(2) Comprend l'aptation et l'inclusion scolaires.

(3) Comprend l'initiation, l'adaptation et l'intégration scolaires. Avant 2007, on parle d'AS (adaptation et intégration scolaires), à partir de 2007, on parle d'ASH (adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés).

Présentation

À la rentrée 2010, les DOM scolarisent 224 800 élèves dans le second degré, effectif stable par rapport à 2009. Le secteur privé y est peu implanté (8 %).

Avec un effectif de 128 500, les élèves du premier cycle (hors SEGPA) sont stables par rapport à la rentrée précédente (0,2 %) [1]. Les filles scolarisées en classe de troisième sont légèrement plus nombreuses que les garçons. Par contre, ces derniers sont prédominants dans les dispositifs de préapprentissage.

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté scolarisent 5 600 élèves à la rentrée 2010 ce qui représente 4 % de l'ensemble des élèves du premier cycle du second degré [2]. Les deux tiers sont des garçons.

Le second cycle général et technologique accueille 51 300 élèves avec une majorité de filles [3]. Comme en métropole, les séries scientifiques et technologiques industrielles sont à dominante masculine alors que les filles se retrouvent massivement en série littéraire ou privilégient le domaine de la gestion, du social et de la santé.

Avec 39 300 élèves, les effectifs du second cycle professionnel sont relativement importants dans les DOM (43 % des élèves du second cycle) [4]. La part des garçons dans le second cycle professionnel est plus importante que celle des filles, notamment dans les préparations au CAP.

Définitions

Champ du second degré

Établissements sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

DIMA

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance mis en place à la rentrée 2008 ; l'apprentissage junior est abrogé.

UPI-ULIS

Unités pédagogiques d'intégration remplacées en 2010 par les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Cycle terminal du second cycle général et technologique

Depuis la rénovation pédagogique des lycées (mise en place à partir de 1992), les classes de première et terminale, qui constituent le cycle terminal du second cycle général et technologique, comportent les séries suivantes :

- L : Littéraire ;
- ES : Économique et sociale ;
- S : Scientifique ;
- STI : Sciences et technologies industrielles (y compris STI arts appliqués) ;
- STG : Sciences et technologies de la gestion ;
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STL : Sciences et technologies de laboratoire ;
- TMD : Techniques de la musique et de la danse.

Il existe en outre des classes de première et terminale préparant au brevet de technicien (BT), au baccalauréat technologique agricole (série STAV, Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), et au baccalauréat hôtellerie.

Les premières d'adaptation au baccalauréat technologique ou au BT accueillent les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP préparé en deux ans.

BEP

Brevet d'études professionnelles. Fermé progressivement depuis 2008 au profit du bac professionnel en trois ans accessible après la 3^e. Néanmoins, il reste provisoirement deux spécialités de BEP à la rentrée 2010 : métiers de la restauration et de l'hôtellerie et carrières sanitaires et sociales (dernière session en 2012).

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle. La préparation se fait en 1 ou 2 ans.

Bac pro

Baccalauréat professionnel. La préparation se fait en 3 ans. Depuis la rentrée 2010, il n'existe plus de bac pro préparé en 1 ou 2 ans.

BMA

Brevet des métiers d'art. La préparation se fait en 1 ou 2 ans.

 Sources : MENJVA-MESR DEPP
Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Les effectifs du premier cycle du second degré dans les DOM en 2010-2011 (hors SEGPA)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% Filles
Sixième	15 196	14 678	29 874	1 362	1 461	2 823	32 697	49,4
Cinquième	14 477	14 263	28 740	1 308	1 386	2 694	31 434	49,8
Quatrième	15 199	14 992	30 191	1 247	1 357	2 604	32 795	49,9
Troisième	13 354	13 843	27 197	1 225	1 265	2 490	29 687	50,9
ULIS	769	397	1 166	7	3	10	1 176	34,0
DIMA	489	251	740	8	-	8	748	33,6
Total	59 484	58 424	117 908	5 157	5 472	10 629	128 537	49,7

[2] Les effectifs de SEGPA dans les DOM en 2010-2011 (Public) (1)

	Garçons	Filles	Total	% Filles
Sixième	845	388	1 233	31,5
Cinquième	991	423	1 414	29,9
Quatrième	1 059	398	1 457	27,3
Troisième	1 004	435	1 439	30,2
Total	3 899	1 644	5 543	29,7

(1) Cette année, dans le secteur privé, 12 élèves en 6^e (6 garçons et 6 filles) et 11 élèves en 5^e (9 garçons et 2 filles) sont scolarisés en SEGPA.

[3] Les effectifs du second cycle général et technologique du second degré dans les DOM en 2010-2011

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% Filles
Seconde	7 053	9 734	16 787	638	797	1 435	18 222	57,8
Première	6 312	8 693	15 005	625	812	1 437	16 442	57,8
S	2 415	2 297	4 712	265	275	540	5 252	49,0
L	382	1 604	1 986	34	116	150	2 136	80,5
ES	966	1 814	2 780	125	175	300	3 080	64,6
STI	943	110	1 053	-	-	-	1 053	10,4
STG	1 328	1 929	3 257	134	165	299	3 556	58,9
ST2S	62	620	682	8	28	36	718	90,3
Autres (1)	216	319	535	59	53	112	647	57,5
Terminale	6 148	8 928	15 076	669	929	1 598	16 674	59,1
S	2 040	2 169	4 209	245	242	487	4 696	51,3
L	349	1 690	2 039	47	141	188	2 227	82,2
ES	1 035	1 901	2 936	127	219	346	3 282	64,6
STI	1 213	111	1 324	23	1	24	1 348	8,3
STG	1 343	2 054	3 397	213	261	474	3 871	59,8
ST2S	61	780	841	14	65	79	920	91,8
Autres (1)	107	223	330	-	-	-	330	67,6
Total	19 513	27 355	46 868	1 932	2 538	4 470	51 338	58,2

(1) Autres : baccalauréats technologiques TMD et hôtellerie, brevet de technicien.

[4] Les effectifs du second cycle professionnel dans les DOM en 2010-2011

		Public			Privé			Public + Privé	
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% Filles
CAP 2 ans (1)	Total	6 062	3 360	9 422	265	209	474	9 896	36,1
	1 ^{re} année	3 392	1 837	5 229	156	95	251	5 480	35,3
	2 ^e année	2 670	1 523	4 193	109	114	223	4 416	37,1
BEP 2 ans (2)	Total	83	1 527	1 610	8	49	57	1 667	94,5
	Seconde BEP	44	766	810	3	24	27	837	94,4
	Terminale BEP	39	761	800	5	25	30	830	94,7
Bac pro/BMA (3)	Total	14 261	10 857	25 118	1 295	1 038	2 333	27 451	43,3
	Seconde professionnelle	4 798	3 274	8 072	437	322	759	8 831	40,7
	Première professionnelle	5 908	4 091	9 999	470	367	837	10 836	41,1
	Terminale professionnelle	3 555	3 492	7 047	388	349	737	7 784	49,3
Autres formations professionnelles de niveaux IV et V		115	189	304	-	-	-	304	62,2
Total		20 521	15 933	36 454	1 568	1 296	2 864	39 318	43,8

(1) Y compris les CAP en un an dont l'effectif total vaut 43.

(2) Y compris les BEP en un an dont l'effectif total est réduit à 7.

(3) 18 élèves préparent un BMA en 2 ans.

Présentation

Dans les DOM comme en France métropolitaine, le redoublement continue de baisser dans les classes du premier cycle et en classe de seconde, mais reste stable en première et terminale du cycle général et technologique.

En premier cycle, la baisse du taux de redoublement est la plus forte en sixième : la proportion de redoublants (4,8 % en 2010) a diminué de moitié ces deux dernières années [1]. À l'issue de la troisième, plus de la moitié des élèves se dirigent vers une seconde générale et/ou technologique (53,2 %) et 37,1 % s'orientent vers la voie professionnelle. Ces proportions sont en légère hausse par rapport à 2009.

En second cycle général et technologique, le redoublement a largement diminué depuis dix ans, surtout en seconde et en terminale bien que, pour cette dernière classe, il se soit stabilisé en 2010 [2]. Depuis 2001, les taux de passage vers la classe de niveau supérieur ont progressé. Une petite partie des élèves sortent du champ des établissements de l'éducation nationale : 3,6 % en seconde et 3,1 % en première, proportions relativement stables depuis dix ans. Par contre, les élèves sont légèrement moins nombreux à se réorienter vers le second cycle professionnel en fin de seconde ces deux dernières années (5,9 % en 2010 contre 7,4 % en 2008).

Avec la poursuite de la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle, les passages vers la préparation d'un baccalauréat professionnel en trois ans après la seconde année de CAP ont augmenté au détriment des passages en BEP dont l'offre est réduite à deux spécialités cette année [3]. Environ 20 % des élèves sortent dès la fin de première année de CAP depuis dix ans, cette proportion est en légère diminution en 2010 par rapport en 2009. Après la seconde professionnelle, 80 % des élèves passent en première professionnelle mais 13,7 % quittent les préparations dispensées dans les établissements de l'éducation nationale ; ce taux de sortie est en légère hausse par rapport à 2009.

Définitions

Champ

Établissements du second degré sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Taux de redoublement

Pourcentage d'élèves inscrits dans une classe l'année n-1 qui restent dans cette classe l'année n.

Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui passent dans une classe supérieure l'année n.

Taux de sorties

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Les sorties incluent les élèves qui s'inscrivent dans le supérieur (après une terminale générale et technologique ou professionnelle), ceux qui s'orientent vers l'apprentissage ou encore vers un établissement dépendant du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire et ceux qui entrent sur le marché du travail.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles. Fermé progressivement depuis 2008 au profit du baccalauréat professionnel en trois ans accessible après la 3^e. Néanmoins, il reste provisoirement deux spécialités de BEP en deux ans à la rentrée 2010 : métiers de la restauration et de l'hôtellerie et carrières sanitaires et sociales (dernière session en 2012).

Seconde BEP

Première année de BEP en 2 ans.

Terminale BEP

Seconde année de BEP en 2 ans.

Bac pro/BMA 2 ans : 1^{re} année

Première année du brevet des métiers d'arts. La première année du baccalauréat professionnel en 2 ans a été fermée à la rentrée 2009.

Bac pro/BMA 2 ans : 2nde année

Seconde année du brevet des métiers d'arts. La seconde année du baccalauréat professionnel en 2 ans a été fermée à la rentrée 2010.

Seconde professionnelle

Première année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Première professionnelle

Seconde année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

 Sources : MENJVA-MESR DEPP

Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Les taux de redoublement et de passage dans le premier cycle dans les DOM (Public + Privé)

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublements	Sixième	12,0	11,6	11,2	10,9	10,5	11,3	10,5	9,2	5,6	4,8
	Cinquième	5,7	5,3	5,2	5,1	4,4	4,2	3,9	3,3	3,3	2,4
	Quatrième	8,4	8,3	7,3	7,4	6,3	6,8	5,9	5,2	5,0	3,8
	Troisième	6,3	6,1	5,6	5,9	5,5	5,7	5,5	4,7	3,9	2,7
Passages	Sixième - cinquième	86,8	87,6	88,6	88,4	89,3	89,2	88,7	90,4	92,8	93,6
	Cinquième - quatrième	92,5	93,0	93,4	93,8	94,7	94,9	94,5	94,9	95,0	96,2
	Quatrième - troisième	88,4	88,9	89,9	90,3	91,5	91,3	91,7	92,9	91,9	92,2
	Troisième - seconde GT	49,7	49,2	49,8	49,9	50,1	49,7	50,6	49,9	51,7	53,2
	Troisième - second cycle pro	35,0	34,9	35,8	36,1	36,0	35,9	35,6	36,2	35,9	37,1

[2] Les taux de redoublement, de passage et de sortie en second cycle général et technologique dans les DOM (Public + Privé)

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redoublements	Seconde	17,3	16,1	14,8	16,0	15,3	14,8	14,6	13,3	12,8	11,5
	Première	9,9	10,6	8,4	8,3	7,7	8,0	7,6	7,3	6,7	6,8
	Terminale	17,6	15,9	12,7	16,0	15,4	13,6	11,9	11,8	10,2	10,9
Passages	Seconde vers second cycle pro	7,6	7,6	6,9	6,6	6,6	7,2	7,1	7,4	5,8	5,9
	Seconde vers première	71,8	72,8	75,3	74,4	75,3	75,2	75,0	76,3	77,2	79,0
	Première vers terminale	86,2	85,3	88,0	87,5	88,0	88,1	88,8	89,1	88,6	89,6
Sorties	Seconde	3,3	3,5	2,9	2,9	2,8	2,8	3,2	3,0	4,2	3,6
	Première	3,6	3,7	3,1	3,8	3,8	3,4	3,1	3,2	4,2	3,1
	Terminale	82,2	83,9	87,0	83,8	84,4	86,1	87,7	87,9	89,5	88,8

[3] Les taux de redoublement, de passage et de sortie en second cycle professionnel dans les DOM (1) (Public + Privé)

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CAP 2 ans 1^{re} année	Redoublement	4,6	4,2	3,9	4,1	4,4	5,6	3,2	3,9	3,6	3,6
	Passage en 2 ^e année	73,1	73,4	72,7	71,2	71,0	74,3	75,8	76,3	73,7	75,2
	Autres orientations	3,4	2,8	5,5	3,7	1,8	1,5	2,3	1,6	1,3	1,7
	Sorties	19,0	19,6	18,0	21,0	22,8	18,6	18,7	18,2	21,4	19,5
CAP 2 ans 2^e année	Redoublement	10,4	5,6	4,4	6,2	5,3	4,8	5,3	4,9	4,1	3,2
	Passage en BEP	14,3	16,0	17,5	15,1	14,5	14,1	14,3	11,4	3,6	ns
	Passage en bac pro	3,6	4,8	3,7	5,1	5,7	6,0	5,5	10,3	17,0	21,0
	Autres orientations	4,2	3,6	4,5	4,1	4,2	4,6	4,6	5,7	5,9	4,6
	Sorties	67,6	70,0	69,9	69,5	70,3	70,6	70,2	67,8	69,4	71,0
BEP en 2 ans (1)	Redoublement	3,9	4,6	3,6	3,8	4,6	3,8	3,5	2,3	ns	ns
Seconde	Passage en terminale BEP	83,3	83,7	85,7	83,9	84,3	84,5	84,3	83,8	81,3	92,3
	Autres orientations	0,5	0,7	0,6	0,9	1,2	1,1	1,3	2,1	4,9	2,7
	Sorties	12,3	11,0	10,1	11,4	10,0	10,6	10,9	11,9	13,6	4,0
BEP en 2 ans	Redoublement	11,7	9,9	7,0	8,3	8,2	9,1	8,7	8,1	4,7	ns
Terminale	Passage en bac pro	34,1	34,4	38,6	38,2	38,4	39,5	39,2	41,4	46,0	45,8
	Passage en 2 ^e cycle GT	10,4	10,0	11,2	11,6	10,2	9,8	8,2	8,0	8,0	7,9
	Autres orientations	2,6	2,4	2,6	2,4	2,5	2,2	2,5	2,0	1,5	1,8
	Sorties	41,2	43,3	40,6	39,5	40,7	39,4	41,3	40,5	39,8	44,1
Bac pro/BMA 2 ans (1) Première	Redoublement	2,3	2,0	1,9	1,5	1,6	2,3	2,3	2,8	ns	ns
	Passage en bac pro/BMA : terminale	84,0	85,2	85,6	85,3	85,4	86,1	85,3	85,5	85,8	80,0
	Autres orientations et sorties	13,7	12,8	12,5	13,2	12,9	11,6	12,4	11,7	14,2	20,0
Bac pro/BMA 2 ans (1) Terminale	Redoublement	6,5	7,6	5,1	5,9	6,2	4,9	5,2	4,2	2,2	ns
	Autres orientations	1,8	2,2	2,5	3,0	2,1	2,2	1,4	1,7	2,1	3,7
	Sorties	91,7	90,2	92,4	91,1	91,8	92,9	93,4	94,1	95,7	96,3
Bac pro en 3 ans (2) Seconde pro	Redoublement									3,6	3,3
	Passage en première pro									83,2	80,0
	Autres orientations									2,3	3,0
	Sorties									10,9	13,7
Bac pro en 3 ans (2) Première pro	Redoublement										1,9
	Passage en terminale pro										86,1
	Autres orientations										0,3
	Sorties										11,7

ns : non significatif.

(1) À la rentrée 2010, deux spécialités de seconde BEP ont été maintenues en attente des bac pro en 3 ans correspondants. Les bac pro en 2 ans n'existent plus.

(2) Les inscriptions en préparation au bac pro en 3 ans étant trop peu nombreuses avant la rentrée 2008, les taux de redoublement, de passage ou de sortie ne sont pas interprétables et donc ne figurent pas dans le tableau.

Présentation

Les départements d'outre-mer (DOM) avaient accumulé un retard non négligeable par rapport à la France métropolitaine en matière de taux d'accès au niveau IV. Mais, depuis la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix pour la Guadeloupe et la Martinique et depuis 2010 pour La Réunion, ces départements ont dépassé la France métropolitaine [1]. L'importance de ce taux dans les Antilles et à La Réunion est principalement due à la voie professionnelle sous statut scolaire relevant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (MENJVA). En effet, le taux d'accès au niveau IV via la formation professionnelle est très supérieur à celui de la France métropolitaine en Martinique et en Guadeloupe et, dans une moindre mesure, à La Réunion. Dans ces trois départements, la réforme de la voie professionnelle, avec la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans, a eu un impact plus important qu'en France métropolitaine et l'écart de taux d'accès au niveau IV avec la France métropolitaine s'est accru en 2010.

À l'opposé, les DOM ont un taux d'accès au niveau IV de formation générale sous statut scolaire relevant du MENJVA inférieur à celui de la France métropolitaine. L'écart est particulièrement important en Guyane, où il atteint 18,6 points en 2010 ; il est beaucoup plus faible en Guadeloupe (1,7 point en 2010).

Comme en France métropolitaine, les taux d'accès sont plus élevés pour les filles que pour les garçons, avec en particulier un écart de près de 23 points en faveur des premières en Guadeloupe (par rapport à 10 points en moyenne en France métropolitaine) [2].

La prise en compte des autres voies de formation (apprentissage et formations du ministère en charge de l'agriculture) augmente l'accès au niveau IV de 0,8 point en Guyane, de 3,9 points en Guadeloupe, de 5,4 points en Martinique et de 3,6 points pour La Réunion (contre 7,4 points en France métropolitaine). L'apprentissage est en effet moins présent dans les départements d'outre-mer.

Définitions

Niveau IV de formation

Formations du niveau baccalauréat. Le niveau IV comprend les années terminales des baccalauréats général, technologique et professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art.

Voies de formation

Outre le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (MENJVA), le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT) offre aussi des formations de type scolaire de niveau IV. L'accès à ce niveau de formation est également possible par l'apprentissage.

Taux d'accès au niveau IV de formation

Il rapporte les entrées au niveau IV de formation à l'effectif des générations concernées.

L'accès au niveau IV peut intervenir de 16 à 21 ans, selon les jeunes, si bien que l'on doit distinguer des taux élémentaires d'accès par âge : celui, par exemple, de la génération 1980 au moment de la rentrée 1998, à 18 ans. L'éventail est plus large encore en tenant compte des parcours plus longs ou moins linéaires de la filière professionnelle.

Taux d'accès par une génération

Pour les enfants nés une année donnée, on somme les taux d'accès au niveau IV enregistrés au cours de rentrées scolaires successives.

Taux d'accès conjoncturel

Voir 8.5.

Estimations démographiques

Le bilan démographique fourni par l'INSEE contient les populations légales jusqu'à la rentrée n-4 et des estimations pour les rentrées n-3 et n-2. La DEPP estime ensuite les rentrées n-1 à n+1. Le bilan démographique 2011 permet donc d'avoir les populations légales jusqu'à la rentrée 2007, et des estimations de populations pour 2008 à 2010.

Avertissement

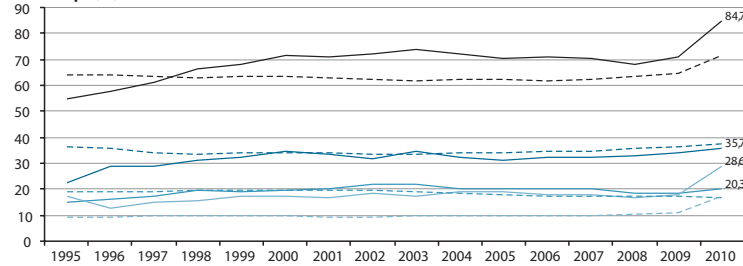
Les données sur l'apprentissage de la dernière rentrée ne sont jamais disponibles au moment du bouclage de cette publication. La DEPP établit donc chaque année une estimation de l'accès au niveau IV en apprentissage. Or, la rénovation de la voie professionnelle perturbe en 2010 les flux vers ce niveau et les projections de la DEPP sont sous-estimées.

Sources :

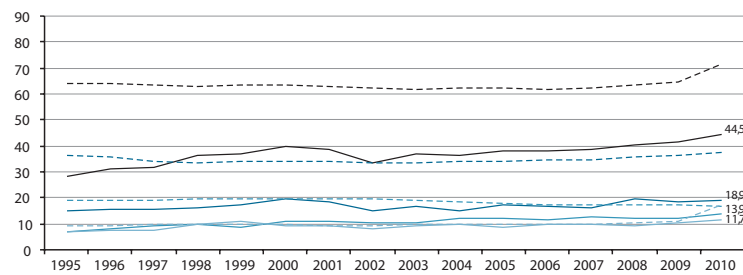
- MENJVA-MESR DEPP/Système d'information SCOLARITÉ.
- MENJVA-MESR DEPP/Système d'information sur les apprentis (SIFA).
- MAAPRAT/Système d'information SAFRAN, traitements DEPP.
- MENJVA-INSEE/Estimations démographiques.

[1] Évolution des taux d'accès au niveau IV dans les DOM (%) (MENJVA - scolaire, Public + Privé)

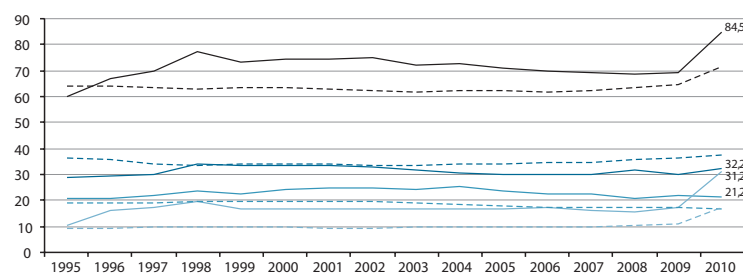
Guadeloupe (%)



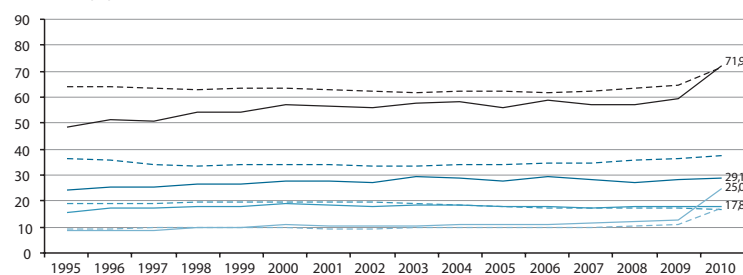
Guyane (%)



Martinique (%)



La Réunion (%)



- Général académie
- Technologique académie
- Professionnel académie
- Ensemble académie
- Général F. métro.
- Technologique F. métro.
- Professionnel F. métro.
- Ensemble F. métro.

[2] Taux d'accès au niveau IV selon le sexe en 2010 dans les DOM (%)

	MENJVA-scolaire			Toutes voies de formation (1)
	Filles	Garçons	Ensemble	
Guadeloupe	96,3	73,5	84,7	88,6
Guyane	51,6	37,3	44,5	45,3
Martinique	91,7	76,8	84,5	89,9
La Réunion	81,5	62,4	71,9	75,5

(1) Y compris les formations offertes par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire et les formations par voie d'apprentissage. Les chiffres concernant l'apprentissage sont basés sur une estimation provisoire.

Présentation

À la rentrée 2010, les lycées professionnels des DOM préparent 9 900 élèves à un CAP et 1 700 à un BEP (non inclus dans le tableau [1]). Comme en France métropolitaine, la spécialité « Carrières sanitaires et sociales » est la seule encore ouverte en BEP à la rentrée 2010 dans les DOM avec la spécialité « Restauration, hôtellerie ».

En CAP, les élèves sont plus nombreux dans les spécialités de la production (59,0 %) que dans celles des services. Mais alors qu'un seul groupe se distingue dans le secteur des services avec 17,8 % des élèves (« Commerce, vente »), les poids des groupes des spécialités de la production sont moins concentrés. Six groupes représentent chacun 6 à 10 % des élèves inscrits dans les secteurs : « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Bâtiment : finitions », « Travail du bois », « Moteurs et mécanique auto », « Structures métalliques » et « Électricité, électronique ».

Les filles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services où elles représentent 63,6 % des effectifs en CAP. Elles sont très peu présentes dans les spécialités de la production (17,0 %), exception faite de la spécialité « Habillement » dans laquelle elles sont largement majoritaires (92,3 %). Dans les DOM, 27 500 élèves préparent un bac professionnel en trois ans à la rentrée 2010, soit 24 % de plus qu'à la rentrée 2009. 55,0 % des élèves de baccalauréat professionnel sont inscrits dans une spécialité des services, contre 41,0 % de ceux qui préparent un CAP. La part du secteur privé est plus forte en baccalauréat professionnel (8,5 %) qu'en CAP (4,8 %). Les groupes de spécialités prépondérants en baccalauréat professionnel sont « Comptabilité, gestion », « Secrétariat, bureautique » et « Commerce, vente » ; chacune de ces spécialités représente 15 à 16 % des élèves.

Définitions

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 Juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en « 47 Groupes » du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

Bac pro

Baccalauréat professionnel.

BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MENJVA-MESR DEPP

Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves préparant un diplôme professionnel selon la spécialité de formation à la rentrée 2010 (1)

(Public + Privé, y compris EREA)

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	% du total	% Privé	% filles	Effectifs	% du total	% Privé	% filles
200 Technologies industrielles fondamentales	26	0,3	€	3,8	62	0,2	€	14,5
201 Techno. de commandes des transformations industrielles	-	-	-	-	28	0,1	€	3,6
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts ...	41	0,4	€	7,3	-	-	-	-
220 Spécialités pluritechno. des transformations	44	0,4	€	70,5	123	0,4	€	52,0
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	893	9,0	6,8	42,9	196	0,7	€	43,4
223 Métallurgie	26	0,3	€	50,0	-	-	-	-
225 Plasturgie, matériaux composites	23	0,2	100,0	€	-	-	-	-
227 Énergie, génie climatique	101	1,0	€	1,0	429	1,6	€	2,1
230 Spécialités pluritechno. génie civil, construction, bois	173	1,7	20,2	1,7	778	2,8	4,5	22,6
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	116	1,2	€	1,7	388	1,4	€	14,4
232 Bâtiment : construction et couverture	269	2,7	€	1,9	506	1,8	€	3,4
233 Bâtiment : finitions	999	10,1	6,1	4,0	760	2,8	€	11,7
234 Travail du bois et de l'ameublement	761	7,7	1,8	2,4	852	3,1	€	4,1
240 Spécialités pluritechno. des matériaux souples	40	0,4	€	62,5	-	-	-	-
241 Textile	11	0,1	€	100,0	-	-	-	-
242 Habillement	441	4,5	€	93,2	461	1,7	€	92,8
243 Cuirs et peaux	6	0,1	€	50,0	-	-	-	-
250 Spécialités pluritechno. en mécanique-électricité	-	-	-	-	1 316	4,8	12,5	4,7
251 Mécanique générale et de précision, usinage	-	-	-	-	109	0,4	€	4,6
252 Moteurs et mécanique auto	696	7,0	1,0	2,3	1 426	5,2	7,9	3,1
253 Mécanique aéronautique et spatiale	€	0,0	-	-	76	0,3	30,3	2,6
254 Structures métalliques	611	6,2	2,3	2,5	929	3,4	2,6	3,0
255 Électricité, électronique	564	5,7	€	1,8	3 926	14,3	8,7	2,9
Total spécialités de la production	5 841	59,0	3,7	17,0	12 365	45,0	5,7	9,9
311 Transport, manutention, magasinage	72	0,7	€	22,2	389	1,4	€	30,8
312 Commerce, vente	1 759	17,8	4,9	57,5	4 251	15,5	12,0	66,4
314 Comptabilité, gestion	-	-	-	-	4 276	15,6	15,1	58,8
321 Journalisme et communication	47	0,5	€	29,8	93	0,3	€	34,4
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	53	0,5	€	50,9	71	0,3	€	21,1
324 Secrétariat, bureautique	-	-	-	-	4 425	16,1	9,3	95,0
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	-	-	-	-	267	1,0	€	92,9
331 Santé	-	-	-	-	16	0,1	€	81,3
332 Travail social	519	5,2	10,2	96,7	€	€	€	€
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	692	7,0	2,7	73,3	736	2,7	8,8	45,0
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	358	3,6	17,9	89,4	148	0,5	€	99,3
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	28	0,3	€	67,9	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	253	2,6	€	42,3	335	1,2	€	61,8
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	274	2,8	13,1	19,7	79	0,3	€	20,3
Total spécialités des services	4 055	41,0	6,4	63,6	15 086	55,0	10,8	70,7
Ensemble des spécialités	9 896	100,0	4,8	36,1	27 451	100,0	8,5	43,4
Rappel 2009	9 046	100,0	5,7	38,0	22 077	100,0	9,3	46,0

(1) Les deux spécialités des services maintenues à la rentrée 2010, en attendant la création des baccalauréats professionnels correspondants, ne figurent pas dans le tableau. Lecture - 6,4 % des élèves de CAP dans une spécialité des services sont inscrits dans un établissement privé. Les filles représentent 63,6 % des élèves formés dans ces spécialités.

Présentation

Dans les départements d'outre-mer, l'origine sociale des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine [1]. Près d'un élève sur trois est issu d'une famille dont le responsable est sans activité professionnelle et non retraitée (6,6 % en France métropolitaine). D'autre part, les enfants d'employés sont plus représentés que les enfants d'ouvriers (19,3 % et 16,8 %, respectivement). C'est l'inverse en France métropolitaine où le poids des enfants d'employés est de 16,6 % contre 26,8 % pour les enfants d'ouvriers. Enfin, les professions libérales et intermédiaires, professeurs ou instituteurs exceptés, sont nettement sous-représentées.

Comme en métropole, la part des élèves issus de familles d'enseignants augmente avec le niveau de formation ainsi que celle des enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. En revanche, les enfants d'ouvriers, de chômeurs ou de personnes sans activité sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans le premier cycle général, près d'un élève sur trois est enfant de parent « sans activité ou chômeur n'ayant jamais travaillé » (32,7 %), cette proportion s'élève à près de deux élèves sur trois dans l'enseignement adapté (60 %).

Les élèves de première et terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et terminale technologiques (14,3 % et 6,3 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (2,9 %).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. La structure sociale des établissements privés est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics pour toutes les catégories, excepté pour la catégorie sociale « moyenne ». Compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés, il convient cependant de rester prudent sur ces observations qui mériteraient des analyses plus approfondies.

Définitions

Champ

Établissements du second degré sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

L'origine sociale de l'élève fait référence à la PCS

(Professions et catégories socioprofessionnelles) de la personne qui en est responsable.

- Agriculteur : agriculteur exploitant.
 - Artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus.
 - Profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise.
 - Profession intermédiaire : instituteur et assimilé, professeur des écoles, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise.
 - Employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers.
 - Ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole.
 - Retraité : retraité agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise, cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier. Les différentes activités anciennement exercées par les retraités ne sont pas suffisamment détaillées pour pouvoir être regroupées avec les professions telles qu'elles sont décrites ci-dessus.
 - Chômeur ou sans activité : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.
- Regroupements des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre postes.**
- Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
 - Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
 - Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
 - Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

 Sources : MENJVA-MESR DEPP

Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale en 2010-2011 (%)

(Public + Privé, y compris EREA)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Prof. libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)
Premier cycle général	1,8	9,3	7,2	8,2	3,4
ULIS, DIMA, dispositifs relais	2,0	3,8	1,2	3,1	0,6
SEGPA	1,5	4,5	1,2	2,9	0,4
Total premier cycle (y compris SEGPA)	1,8	9,0	6,8	7,9	3,2
Seconde générale et technologique	2,0	10,7	10,9	10,8	5,0
Première et terminale générales	2,0	12,0	14,3	12,7	7,3
Première et terminale technologiques	2,3	9,6	6,3	10,2	2,3
Total second cycle général et techno	2,1	11,0	11,2	11,4	5,3
CAP	1,5	5,1	1,6	4,0	0,4
BEP	1,8	6,6	2,3	5,1	0,6
Bac pro, BMA	1,9	8,0	2,9	6,5	0,8
MC et divers niveaux IV et V (4)	2,5	6,1	2,5	6,1	0,0
Total second cycle professionnel	1,8	7,2	2,6	5,8	0,7
Total	1,9	9,2	7,1	8,3	3,3
France métropolitaine	2,0	10,5	18,7	13,5	3,3

suite	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité, chômeurs n'ayant jamais travaillé	Total	Effectifs
Premier cycle général	19,1	17,2	1,2	32,7	100,0	126 613
ULIS, DIMA, dispositifs relais	11,5	15,0	0,8	62,0	100,0	1 924
SEGPA	12,4	16,1	1,1	60,0	100,0	5 566
Total premier cycle (y compris SEGPA)	18,8	17,1	1,2	34,2	100,0	134 103
Seconde générale et technologique	21,8	15,3	2,0	21,6	100,0	18 222
Première et terminale générales	20,4	12,0	2,8	16,4	100,0	20 673
Première et terminale technologiques	22,5	17,6	2,1	27,2	100,0	12 443
Total second cycle général et techno	21,4	14,5	2,3	20,8	100,0	51 338
CAP	14,1	17,6	1,3	54,3	100,0	9 896
BEP	18,7	22,3	0,9	41,8	100,0	1 667
Bac pro, BMA	20,0	19,5	1,8	38,6	100,0	27 451
MC et divers niveaux IV et V (4)	15,1	19,0	3,6	45,2	100,0	304
Total second cycle professionnel	18,4	19,1	1,7	42,7	100,0	39 318
Total	19,3	16,8	1,5	32,6	100,0	224 759
France métropolitaine	16,6	26,8	2,1	6,6	100,0	5 128 457

(1) Non compris professeurs.

(2) Non compris instituteurs.

(3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

(4) Divers niveaux IV et V : formations complémentaires et préparations diverses.

[2] Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale regroupée en 2010-2011 (%) (1)

(Public + Privé, y compris EREA)

Formations	Public					Privé				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total
Premier cycle général	9,8	7,9	28,3	54,1	100,0	36,6	15,9	35,7	11,9	100,0
ULIS, DIMA, dispositifs relais	2,0	3,3	17,0	77,7	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SEGPA	1,8	2,9	18,3	77,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total premier cycle (y compris SEGPA)	9,3	7,6	27,7	55,4	100,0	36,5	15,8	35,6	12,1	100,0
Seconde générale et technologique	16,0	11,0	32,6	40,4	100,0	39,9	16,8	33,7	9,6	100,0
Première et terminale générales	22,3	13,9	31,8	32,0	100,0	42,8	14,9	34,8	7,5	100,0
Première et terminale technologiques	9,0	10,4	32,6	48,0	100,0	20,3	14,7	42,0	23,0	100,0
Total second cycle général et techno	16,8	12,0	32,3	38,9	100,0	36,9	15,5	36,0	11,6	100,0
CAP	2,3	4,1	20,2	73,4	100,0	5,3	4,2	26,6	63,9	100,0
BEP	3,2	4,8	26,5	65,4	100,0	4,3	19,1	36,2	40,4	100,0
Bac pro, BMA	3,7	6,6	28,3	61,4	100,0	11,7	9,4	42,2	36,7	100,0
MC et divers niveaux IV et V (2)	3,6	7,1	22,9	66,4	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total second cycle professionnel	3,3	5,9	26,1	64,7	100,0	10,6	8,8	39,8	40,9	100,0
Total	10,0	8,3	28,5	53,2	100,0	32,7	14,7	36,4	16,3	100,0

(1) Voir les regroupements dans la rubrique « Définitions ».

(2) Divers niveaux IV et V : formations complémentaires et préparations diverses.

Présentation

En 2010, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des départements d'outre-mer (DOM) diminue de 3,4 % : il s'établit à 36 900 [1]. Les effectifs diminuent dans trois départements : - 10,9 % en Martinique, - 3,6 % en Guyane et - 3,1 % en Guadeloupe. En revanche, ils augmentent à La Réunion (+ 0,5 %).

L'université accueille 24 300 étudiants dans les DOM, soit 65,9 % des effectifs. Les effectifs des IUT (7 200 étudiants) poursuivent leur forte progression entamée en 2004 (+ 9,1 % en 2010). Le nombre d'étudiants augmente de 1,5 % en STS et baisse de 2,3 % en CPGE. Après une croissance quasi continue depuis la fin des années quatre-vingt-dix, la part des femmes parmi les étudiants perd 1,5 point en 2010 pour s'établir à 62,6 %, soit 7,2 points de plus qu'en France métropolitaine. Dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur croît de 2,4 % en 2010 pour s'établir à 8 300 [2]. L'université accueille 68,1 % des effectifs de l'enseignement supérieur. Cette part diminue en 2010 de 2,5 points. Le nombre d'inscrits progresse dans toutes les formations d'enseignement supérieur, sauf dans les universités (- 1,2 %). En hausse, la part des étudiantes est élevée : 63,0 % des étudiants, soit 7,6 points de plus qu'en France métropolitaine.

Définitions

DOM, COM

Voir « Notes de lecture » en début d'ouvrage.

Localisation des établissements

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit en particulier par l'apparition des formations universitaires privées dans les COM du fait de la présence d'une antenne de l'université catholique de l'Ouest en Polynésie.

Universités

Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). Elles regroupent aussi des instituts et des écoles internes, notamment les instituts universitaires de technologie (IUT). Les universités d'outre-mer : université des Antilles-Guyane et université de la Réunion pour les DOM, université de Polynésie française dans les COM et université de Nouvelle-Calédonie. Depuis 2008-2009, les IUFM de la Réunion, de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique sont intégrés dans une université de rattachement (l'IUFM du Pacifique est rattaché à l'université de Polynésie française). A la rentrée 2010, les IUFM de Guadeloupe, Guyane et Martinique sont rattachés à l'université des Antilles-Guyane. Pour effectuer des comparaisons à champ constant, les effectifs des IUFM sont pris en compte dans les effectifs universitaires de 2009-2010.

IUT

Instituts universitaires de technologie. Dans les DOM, il y a l'IUT de Kourou (Guyane), composante de l'université des Antilles-Guyane, et l'IUT de La Réunion.

IUFM

Instituts universitaires de formation des maîtres. Dans les DOM, les antennes de Martinique et de Guyane de l'IUFM de Guadeloupe sont devenues des IUFM à part entière à la rentrée 2001, et il y a un IUFM à La Réunion. Dans le reste de l'outre-mer, l'IUFM du Pacifique avait son siège en Nouvelle-Calédonie et une antenne à Papeete. En 2008-2009, ils sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique qui le sont depuis 2010-2011.

CPGE, STS

Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Les formations comptables et les formations post-BTS sont classées à part des STS.

Autres écoles et formations - Elles forment un groupe non homogène. Voir tableaux [1] et [2].

① Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7122.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENJVA-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

[1] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM

Type d'établissement	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Universités	21 798	21 807	22 250	22 563	22 853	22 483	22 580	23 240	24 272	24 316
% femmes	61,6	62,0	62,0	62,2	63,1	62,4	63,4	64,3	62,7	63,4
dont IUT	387	418	411	477	571	677	770	837	842	919
% femmes	47,0	47,8	46,7	50,1	51,8	48,6	50,5	51,1	52,7	53,0
dont IUFM								1 057	1 000	
% femmes								72,2	72,0	
IUFM	2 304	2 774	2 779	2 734	2 726	2 672	2 589	2 550	2 435	
% femmes	68,8	70,9	68,5	74,1	73,8	73,2	74,3	75,8	76,3	
STS	5 843	6 087	6 355	6 203	6 384	6 634	6 852	6 984	7 092	7 195
% femmes	52,4	52,0	52,8	53,1	52,6	52,5	52,2	53,0	54,4	53,4
CPGE	821	899	927	1 046	1 132	1 183	1 212	1 297	1 320	1 290
% femmes	50,2	48,1	50,7	51,3	52,3	56,0	54,1	52,4	54,4	54,3
Autres écoles (1)	2 361	2 659	3 008	3 491	3 597	3 752	3 740	3 880	4 048	4 079
% femmes	69,9	71,2	73,3	75,7	76,0	76,4	76,4	76,6	76,7	77,0
Ensemble	33 127	34 226	35 319	36 037	36 692	36 724	36 973	36 894	38 167	36 880
% femmes	60,7	61,1	61,4	62,4	62,7	62,5	63,1	63,6	64,1	62,6

(1) Autres écoles : écoles de commerce et de gestion, architecture, formations comptables, artistiques et culturelles, d'ingénieurs, paramédicales et sociales, formations post-BTS et DSAA.

[2] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

Type d'établissement	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011
Universités	3 756	3 962	4 367	4 565	4 784	4 959	4 789	5 492	5 732	5 661
% femmes	64,8	64,9	64,3	64,4	64,0	62,4	62,6	63,2	62,8	64,2
dont IUFM								640	589	
% femmes								70,5	68,8	
IUFM	212	215	219	322	438	495	520	640	589	
% femmes	73,1	76,3	70,3	74,2	71,2	72,5	74,0	70,5	68,8	
STS	909	1 024	1 105	1 179	1 264	1 396	1 436	1 528	1 717	1 920
% femmes	47,6	47,7	50,0	52,4	52,8	55,5	55,6	56,1	56,3	59,4
CPGE	95	108	123	122	142	173	181	176	179	207
% femmes	48,4	43,5	51,2	47,5	49,3	52,5	50,3	49,4	44,7	41,1
Autres écoles (1)	77	180	248	263	274	322	375	398	486	523
% femmes	49,4	73,9	73,0	71,1	72,6	70,2	66,1	68,1	71,0	72,3
Ensemble	5 049	5 489	6 062	6 451	6 902	7 345	7 301	7 594	8 114	8 311
% femmes	61,5	62,0	62,0	62,7	63,5	61,8	61,9	61,7	61,5	63,0

(1) Autres écoles : formations comptables, écoles de commerce et de gestion et établissements universitaires privés.

Présentation

En 2010-2011, 30 000 étudiants sont inscrits dans l'une des quatre universités françaises d'outre-mer, soit une baisse de 3,3 % par rapport à l'année précédente (voir « Définitions », comparaisons à champ constant) [1]. Les effectifs sont en hausse en Nouvelle-Calédonie (1,6 %), en baisse ailleurs : - 6,9 % à l'université d'Antilles-Guyane, - 3,4 % en Polynésie française et - 0,1 % à l'université de La Réunion.

Si on exclut les étudiants stagiaires à l'IUFM en 2009-2010, les effectifs sont en hausse de 4,5 % en Nouvelle-Calédonie et de 3,0 % à La Réunion. Ils sont en baisse de 0,6 % en Polynésie française.

La grande majorité (76,7 %) des étudiants inscrits dans une des quatre universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 59,9 % en France métropolitaine. Par voie de conséquence, le poids des cursus master et doctorat est faible, relativement à l'ensemble du territoire : 21,1 % en cursus master contre 35,6 % pour la France métropolitaine ; seuls 2,2 % des étudiants sont inscrits en cursus doctorat contre 4,5 % en France métropolitaine. 33,0 % des étudiants d'outre-mer sont inscrits en lettres, langues ou sciences humaines, 21,6 % en sciences ou STAPS, 18,8 % en économie et gestion, 15,8 % en droit-sciences politiques et 7,8 % dans les disciplines de santé. Enfin, ils sont 3,1 % à être inscrits dans les IUT, uniquement dans les DOM. Les disciplines de santé et les IUT sont moins représentés dans les universités d'outre-mer qu'en France métropolitaine où la filière santé représente 14,2 % des inscriptions et les IUT 8,2 %.

En 2010-2011, le nombre de nouveaux entrants se stabilise (+ 0,2 %) après deux années de baisse (- 2,7 % en 2009, - 2,2 % en 2008).

La proportion de femmes dans les universités d'outre-mer baisse légèrement (63,5 %) [2]. En France métropolitaine, cette proportion est plus faible (57,0 %). Les femmes restent majoritaires en lettres, langues et sciences humaines (75,6 %) et en droit-sciences politiques (70,4 %), mais minoritaires en sciences (47,1 %) et STAPS (27,1 %).

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Toutes les unités administratives sont considérées.

Universités des départements d'outre-mer (DOM), des collectivités d'outre-mer (COM) et de Nouvelle-Calédonie

Il s'agit de l'université des Antilles-Guyane et de l'université de La Réunion pour les DOM, de l'université de Polynésie française dans les COM et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

Depuis 2008-2009, les IUFM de La Réunion, de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique sont intégrés dans une université de rattachement (l'IUFM du Pacifique est rattaché à l'université de Polynésie française).

À la rentrée 2010, les IUFM de Guadeloupe, Guyane et Martinique sont rattachés à l'université des Antilles-Guyane.

Pour effectuer des comparaisons à champ constant, les effectifs des IUFM sont pris en compte dans les effectifs universitaires de 2009-2010.

Cursus LMD

Licence-master-doctorat. Il correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

La rubrique IUT

Elle regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Les nouveaux entrants en première année de premier cycle

Ce sont les étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de premier cycle (capacité en droit et DAEU compris).

[1] Les étudiants par discipline et cursus LMD dans les universités d'outre-mer en 2010-2011

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble
Université Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	1 916	357	56	2 329
	Sciences économiques, AES	1 657	257	25	1 939
	Lettres, sciences humaines, langues	2 147	1 585	94	3 826
	Sciences, STAPS	2 326	227	142	2 695
	Santé	763	699	4	1 466
	IUT	408			408
	Total	9 217	3 125	321	12 663
Université La Réunion	Droit, sciences politiques	1 343	237	28	1 608
	Sciences économiques, AES	2 119	514	20	2 653
	Lettres, sciences humaines, langues	2 233	1 260	127	3 620
	Sciences, STAPS	1 932	530	99	2 561
	Santé	625	74	1	700
	IUT	511			511
	Total	8 763	2 615	275	11 653
	Total DOM	17 980	5 740	596	24 316
Université Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	246		3	249
	Sciences économiques, AES	392		1	393
	Lettres, sciences humaines, langues	1 006	154	6	1 166
	Sciences, STAPS	577	90	17	684
	Santé	36			36
		Total	2 257	244	27
Université Polynésie Française	Droit, sciences politiques	473	58	7	538
	Sciences économiques, AES	634	7	2	643
	Lettres, sciences humaines, langues	1 009	250	8	1 267
	Sciences	479	38	17	534
	Santé	151			151
		Total	2 746	353	34
	Total COM + Nouvelle-Calédonie	5 003	597	61	5 661
Ensemble		22 983	6 337	657	29 977
Pourcentage par cursus		76,7	21,1	2,2	100,0
Évolution des effectifs 2010/2009 (%)		-1,3	-10,7	7,7	-3,3

[2] Étudiants et nouveaux entrants en première année de premier cycle dans les universités d'outre-mer

		2009-2010 (1)				2010-2011				
		Total	dont % femmes	Nouveaux entrants	dont % femmes	Total	dont % femmes	Nouveaux entrants	dont % femmes	
Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	2 503	73,1	783	71,8	2 329	72,5	636	71,5	
	Sciences économiques, AES	1 899	58,5	753	56,8	1 939	58,1	595	52,8	
	Lettres, sciences humaines, langues	4 633	78,7	606	78,4	3 826	77,9	581	76,1	
	Sciences	2 354	52,3	558	50,9	2 298	51,5	638	50,2	
	STAPS	380	27,4	172	26,2	397	29,5	149	23,5	
	Santé	1 457	69,0	507	74,2	1 466	67,0	505	70,3	
	IUT	377	58,4	169	57,4	408	53,2	188	53,7	
		Total	13 603	67,2	3 548	63,9	12 663	65,5	3 292	61,4
	La Réunion	Droit, sciences politiques	1 599	69,9	523	70,6	1 608	69,8	523	70,2
Sciences économiques, AES		2 608	63,1	956	61,6	2 653	61,7	875	59,5	
Lettres, sciences humaines, langues		4 094	75,8	719	71,5	3 620	73,9	917	69,6	
Sciences		1 921	40,7	462	37,7	1 955	40,9	517	41,0	
STAPS		487	25,9	189	22,2	606	25,6	248	22,2	
Santé		485	67,0	329	69,9	700	66,1	398	68,3	
IUT		465	48,2	221	49,8	511	52,8	272	56,6	
		Total	11 659	62,8	3 399	59,7	11 653	61,1	3 750	59,2
		Total DOM	25 262	65,2	6 947	61,8	24 316	63,4	7 042	60,2
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	271	69,7	96	67,7	249	69,9	82	68,3	
	Sciences économiques, AES	354	55,6	123	52,0	393	58,5	140	64,3	
	Lettres, sciences humaines, langues	1 170	73,1	155	69,7	1 166	72,3	184	72,8	
	Sciences	633	45,0	238	49,6	658	48,2	230	46,1	
	STAPS	30	26,7			26	26,9	9	22,2	
	Santé	31	71,0			36	50,0			
		Total	2 489	62,5	612	58,0	2 528	62,9	645	60,2
	Polynésie Française	Droit, sciences politiques	525	65,7	123	66,7	538	63,0	130	57,7
		Sciences économiques, AES	709	57,1	223	51,1	643	59,4	163	58,9
Lettres, sciences humaines, langues		1 393	72,4	322	70,5	1 267	76,3	245	73,9	
Sciences		475	43,6	158	44,3	534	49,4	140	43,6	
STAPS		20	45,0							
Santé		121	59,5	61	60,7	151	60,9	102	64,7	
		Total	3 243	63,1	887	59,8	3 133	65,2	780	61,4
		Total COM + Nouvelle-Calédonie	5 732	62,8	1 499	59,0	5 661	64,2	1 425	60,8
Ensemble		30 994	64,8	8 446	61,3	29 977	63,5	8 467	60,3	

(1) Les effectifs des IUUFM des Antilles ont été intégrés aux effectifs de 2009-2010.

Présentation

À la session 2010, 12 800 diplômés de l'enseignement professionnel de niveau V (CAP, BEP et mentions complémentaires) ont été délivrés dans les départements d'outre-mer [1]. Leur nombre a augmenté de 4 % en CAP et en BEP. Les diplômés de niveau IV hors baccalauréat sont pratiquement inexistantes dans les DOM, hormis à La Réunion. Le nombre de BTS a augmenté de 5 % entre 2009 et 2010.

Au niveau V, le taux de réussite est de 69,2 % alors qu'il est de 60,7 % au niveau IV. De manière générale, les taux de réussite sont inférieurs à ceux de France métropolitaine. C'est le cas notamment pour les BEP (- 11,8 points) et surtout pour les BTS (- 13,6 points). Pour les CAP, l'écart est plus faible (- 5,7 points). Les écarts se sont réduits entre 2009 et 2010. En BEP, l'écart a diminué de 3,5 points.

18 600 candidats ont été reçus au baccalauréat à la session 2010 dans les DOM, soit une baisse de 1,7 % par rapport à la session 2009 [2]. La part des bacheliers généraux est stable et représente 46,8 %. En France métropolitaine, la part des bacheliers généraux est de 52,8 %, soit 6 points de plus que dans les DOM. Le taux de réussite moyen des bacheliers des DOM est de 81,4 %, soit 4,4 points de moins qu'en France métropolitaine. Cette différence est de 3,9 points pour le baccalauréat général et de 7,7 points pour les séries technologiques. Pour le baccalauréat professionnel, l'écart est de 0,2 point en faveur des DOM.

À la session 2009, dans les quatre universités d'outre-mer, 3 000 diplômes de licence ont été délivrés (en hausse de 1,4 % par rapport à la session 2008), ainsi que 800 masters (ou équivalent - DESS, DEA) [3]. 72 thèses ont été soutenues contre 46 l'année précédente.

Définitions

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des présentés.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

BP

Brevet professionnel.

MC

Mentions complémentaires

BTS

Brevet de technicien supérieur.

AES

Filière administrative, économique et sociale.

DEA

Diplôme d'études approfondies.

DESS

Diplôme d'études supérieures spécialisées.

DEUST

Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.

STAPS

Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

 Sources : MENJVA-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES

- [1] Système d'information OCÉAN et enquête n° 4 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels.

- [2] Enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.

- [3] Système d'information SISE.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 03.46, 04.31, 09.28, 10.06, 11.07.

[1] Les diplômés de l'enseignement technologique et professionnel dans les DOM, session 2010

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Niveau V										
CAP	775	72,2	723	77,0	1 003	75,8	2 525	77,2	5 026	76,0
BEP	2 076	67,8	698	58,6	1 602	62,0	3 128	65,9	7 504	64,8
MC	56	93,3	15	100,0	48	77,4	132	86,8	251	86,9
Total	2 907	69,3	1 436	66,9	2 653	66,9	5 785	70,8	12 781	69,2
Niveau IV hors bac										
BP	82	59,4	23	63,9	68	63,6	163	51,7	336	56,4
MC	24	96,0	-	-	1	ns	49	90,7	74	92,5
Total	106	65,0	23	63,9	69	63,9	212	57,5	410	60,7
Niveau III - BTS	717	55,0	135	51,5	781	53,7	1 191	64,2	2 824	57,9

[2] Résultats au baccalauréat dans les DOM, session 2010

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Bac général	2 213	82,1	709	72,5	1 862	82,8	3 945	87,1	8 729	83,5
Bac technologique	1 133	71,1	390	53,3	1 228	73,0	2 435	81,6	5 186	74,2
Bac professionnel	1 266	89,4	398	77,6	1 149	83,4	1 914	89,3	4 727	86,7
Total	4 612	80,9	1 497	67,3	4 239	79,8	8 294	85,9	18 642	81,4

[3] Les diplômés délivrés par les universités en 2009 dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie

		DEUG, DEUST (1)	Licences LMD, licences	Maîtrises (2)	Master pro, DESS	Masters recherche, DEA	Doctorats	Total	
DOM	Droit, sciences politiques		384	349	217	112	29	8	1 099
	Sciences économiques, AES		348	578	212	244	9	5	1 396
	Lettres, langues, sciences humaines		480	1 071	426	63	145	18	2 203
	Sciences		324	519	212	117	74	28	1 274
	STAPS		53	76	6		6	3	144
	Total DOM		1 589	2 593	1 073	536	263	62	6 116
COM et Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques		47	56	24				127
	Sciences économiques, AES		80	115				1	196
	Lettres, langues, sciences humaines		302	166			12	1	481
	Sciences		123	112				8	243
	Total COM et Nouvelle-Calédonie		552	449	24		12	10	1 047
Total			2 141	3 042	1 097	536	275	72	7 163

(1) Y compris DEUG intermédiaires.

(2) Y compris maîtrises intermédiaires.

Présentation

À la rentrée 2010, 16 900 enseignants exercent dans le second degré public des DOM : 8 100 (48,1 %) effectuent leur service principal dans un collège, 5 900 (34,8 %) dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et 2 900 (17,1 %) dans un lycée professionnel (LP) [1]. 90,9 % sont titulaires, 9,1 % non titulaires (contre 4,0 % en France métropolitaine) [2].

Les enseignants des collèges sont majoritairement des certifiés ou assimilés (79,6 %), mais en plus faible proportion qu'en France métropolitaine (86,6 %). Les PEGC y représentent 5,8 % du corps enseignant (contre 2,7 % en France métropolitaine) et les non-titulaires près d'un enseignant sur dix.

79,1 % des enseignants des lycées professionnels sont des professeurs de lycées professionnels (PLP). Les enseignants des LEGT sont surtout des certifiés (59,0 %). Les professeurs de chaire supérieure et agrégés représentent 17,9 % du corps enseignant.

Les professeurs exerçant dans les DOM se différencient également de ceux de la France métropolitaine par rapport aux caractéristiques suivantes :

- la proportion de femmes y est plus faible, 50,8 % en moyenne (contre 57,9 % en France métropolitaine) ; elle est plus importante dans les collèges (54,6 %), que dans les LP (48,0 %) et les LEGT (46,9 %) [1] ;

- le temps partiel des titulaires est moins utilisé dans les DOM, puisque ce taux est de 5,0 % contre 10,4 % en France métropolitaine.

Le ratio global d'heures par élève («H/E») est de 1,45 [3]. Il est de 1,21 en collège, de 2,24 dans les SEGPA où les formations sont plus lourdes (atelier, etc.), de 2,08 en lycée professionnel (LP), de 1,42 en lycée pré-bac et de 1,76 en lycée post-bac.

Le nombre moyen d'élèves devant un professeur («H/S») est de 23,2 en collège, de 13,3 en SEGPA, de 16,6 en LP, de 22,8 en lycée pré-bac et de 18,8 en lycée post-bac.

Définitions

Champ

Les enseignants effectuant un service réparti sur plusieurs établissements sont comptabilisés dans leur établissement d'affectation principale. Voir 9.7.

Heures d'enseignement par élève (H/E)

Rapport des heures d'enseignement hebdomadaire sur le nombre d'élèves. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des classes.

E/S

Nombre moyen d'élèves par structure (groupe ou division). Il permet d'estimer le nombre d'élèves dont un professeur a la charge en moyenne pendant une heure de cours, qu'il s'agisse d'un cours en groupe ou en classe entière. Il est calculé en prenant en compte pour chaque enseignement le nombre d'heures suivies par un ensemble d'élèves (en groupe ou en division) devant un professeur. Il est plus faible lorsque les enseignements sont faits dans des structures de petite taille, comme c'est le cas en SEGPA ou en LP. Cet indicateur est inférieur à la taille moyenne de la classe, qui rend compte du nombre d'élèves de la classe dans laquelle un élève suit un enseignement pendant une heure.

Professeurs de chaire supérieure

Enseignants issus du corps des agrégés et destinés plus particulièrement à enseigner dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Certifiés et assimilés

Professeurs certifiés (titulaires d'un CAPES ou CAPET ou enseignants issus d'un autre corps et intégrés dans le corps des certifiés), bi-admissibles à l'agrégation, professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de classe normale, hors classe et bi-admissibles.

PEGC, PLP

Professeurs d'enseignement général de collège, professeurs de lycée professionnel.

Temps partiel

Sont comptés à temps partiel les enseignants (hors non-titulaires) accomplissant un service inférieur au nombre d'heures réglementaire de leur corps d'appartenance (« obligation réglementaire de service »).

[1] Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par corps selon le type d'établissement dans les DOM en 2010-2011 (1)

	Collège et SEGPA (2)	LP	LEGT	Total	% femmes	% temps partiel
Agrégés et chaires supérieures	194	25	1 053	1 272	38,0	5,4
Certifiés et assimilés	6 476	191	3 474	10 141	53,8	5,7
Adjoints et chargés d'enseignement	77	15	21	113	29,2	4,4
PEGC	470	0	0	470	50,0	6,8
PLP	146	2 281	937	3 364	47,3	2,7
Total titulaires et stagiaires	7 363	2 512	5 485	15 360	50,7	5,0
Maîtres auxiliaires	39	16	17	72	47,2	
Professeurs contractuels	733	354	382	1 469	51,6	
Total non-titulaires	772	370	399	1 541	51,4	
Total	8 135	2 882	5 884	16 901	50,8	
% femmes	54,6	48,0	46,9	50,8		
% temps partiel des titulaires	5,9	3,1	4,7	5,0		

(1) Les stagiaires sont compris dans les corps correspondants.

(2) À l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en SEGPA.

Lecture - 1 272 professeurs de chaire supérieure ou agrégés exercent dans les DOM. 38,0 % sont des femmes et 5,4 % travaillent à temps partiel. En collège, 54,6 % des enseignants sont des femmes et 5,9 % des titulaires travaillent à temps partiel.

[2] Pourcentages d'enseignants du second degré public devant élèves par corps selon le type d'établissement dans les DOM en 2010-2011

	Collège (1)	LP	LEGT	Total
Professeurs de chaire supérieure	0,0	0,0	0,5	0,2
Agrégés	2,4	0,9	17,4	7,4
Certifiés et assimilés	79,6	6,6	59,0	60,0
Adjoints et chargés d'enseignement	1,0	0,5	0,4	0,7
PEGC	5,8	0,0	0,0	2,8
PLP	1,8	79,2	15,9	19,9
Total titulaires et stagiaires	90,5	87,2	93,2	90,9
Non-titulaires	9,5	12,8	6,8	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Ne sont pas comptabilisés les enseignants d'un corps du premier degré.

[3] Indicateurs d'heures/élèves (« H/E ») et élèves/structure (« E/S ») dans le second degré public dans les DOM en 2010-2011 (1)

	Collège		SEGPA		LP		Lycée pré-bac		Lycée post-bac		Total	
	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S
Guadeloupe	1,21	23,4	2,35	13,1	1,99	17,9	1,39	22,7	1,79	17,9	1,42	21,4
Guyane	1,26	21,9	2,24	12,9	1,92	17,7	1,51	20,6	2,02	17,0	1,45	20,2
Martinique	1,20	23,6	2,26	13,5	2,23	15,7	1,47	22,7	1,88	18,6	1,52	20,6
La Réunion	1,20	23,4	2,18	13,5	2,11	16,2	1,39	23,4	1,65	19,7	1,44	21,1
Total	1,21	23,2	2,24	13,3	2,08	16,6	1,42	22,8	1,76	18,8	1,45	20,9

(1) Heures/élèves (H/E) et élèves/structure (E/S), voir « Définitions ».

Présentation

Dans les DOM, 40 400 personnes sont rémunérées au titre du secteur public (dont 85 % d'enseignants) et 2 500 enseignants exercent dans les classes sous contrat des établissements privés [1].

Dans le secteur public, 42,2 % des enseignants exercent dans le premier degré et 54,8 % dans le second, la part de l'enseignement supérieur restant faible (3 %). Dans le second degré public, 45,6 % des enseignants sont affectés en collège ou rémunérés au titre de la prévention ou du traitement des difficultés scolaires, 24,9 % sont affectés en LEGT, 20 % en LP et 9,3 % sur des actions diverses.

Par rapport à l'ensemble des 34 400 enseignants du public, la part des enseignants dans le premier degré (42,2 %) est plus importante en Guyane (47,2 %) que dans les autres académies d'outre-mer et qu'en France métropolitaine (41,8 %).

1 000 enseignants (39,2 %) sont rémunérés au titre du premier degré privé et 1 500 au titre du second.

L'âge moyen des enseignants du secteur public dans les DOM est de 41 ans dans le premier degré et de 43,8 ans dans le second degré, avec des écarts de six mois à un an de plus par rapport aux âges moyens en France métropolitaine. Les agents en Guadeloupe et en Martinique ont 44,7 ans en moyenne dans le secteur public, soit quatre ans de plus qu'en Guyane. Les enseignants du secteur privé sont en moyenne plus âgés.

La proportion de femmes varie entre 62,5 % dans le secteur public et 70,6 % dans le secteur privé, avec notamment davantage d'enseignantes dans le premier degré privé (87,8 % contre 75,8 % dans le public). La part du travail à temps partiel ou incomplet s'élève à 6,4 % dans le secteur public et à 11,1 % dans le secteur privé.

Outre le personnel enseignant, 6 000 agents sont affectés dans les académies d'outre-mer, dont 44,2 % exercent à La Réunion. Sept non enseignants sur dix sont rémunérés aux titres du premier et du second degrés et du programme « vie de l'élève ». Le pourcentage de personnels non enseignants par rapport à l'ensemble des effectifs du secteur public est élevé en Martinique (16,4 % contre 15 % en moyenne), mais il demeure moins important qu'en France métropolitaine (18,7 %).

Définitions

LOLF

Loi organique du 1^{er} août 2001, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2006, relative aux lois de finances, remplaçant l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État. Sa mise en place a contraint à une classification différente de celle utilisée dans les versions antérieures à l'année 2006.

La LOLF se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

Les personnels recensés dans le tableau [1] sont répartis selon les différents programmes de la mission interministérielle « Enseignement scolaire » (MIES, programmes des enseignements scolaires des premier et second degré, « Vie de l'élève », « Soutien de la politique de l'éducation nationale »). Les personnels qui relèvent de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » (MIRE) sont regroupés en un seul poste (« Supérieur »).

Enseignants du premier degré

Ce sont les instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants rémunérés sur le programme scolaire du premier degré, chargés de classe, y compris les directeurs d'écoles et les enseignants stagiaires.

Enseignants du second degré

Enseignants titulaires, non titulaires et stagiaires rémunérés sur le programme scolaire du second degré (y compris les documentalistes). Avec les enseignants de collèges sont recensés les enseignants rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers (difficultés scolaires ou handicapés) dans le secteur public. Sur la ligne « Divers » sont totalisés les enseignants rémunérés au titre de l'apprentissage, de l'aide à l'insertion professionnelle, de la validation des acquis, du remplacement, etc.

Enseignants du supérieur

Professeurs dispensant des cours dans les établissements publics.

Le personnel administratif, technique, d'éducation, d'encadrement, de surveillance ou d'assistance éducative

Sont recensés tous les personnels exerçant l'une de ces fonctions, en établissement ou en service académique.

[1] Le personnel de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans les DOM, janvier 2011

		Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total DOM	
Enseignants du secteur public	Premier degré	3 183	2 260	2 798	6 279	14 520	
	Âge moyen	42,7	38,8	41,9	40,3	40,9	
	% femmes	78,3	73,0	81,2	73,0	75,8	
	% temps partiel	2,6	2,9	3,8	6,4	4,5	
	Second degré	4 112	2 447	3 750	8 541	18 850	
	Âge moyen	45,5	40,8	45,4	43,2	43,8	
	% femmes	53,5	44,9	57,3	49,4	51,3	
	% temps partiel	4,5	4,1	5,8	7,1	5,9	
	Collège et enseignement spécialisé	1 878	1 314	1 544	3 863	8 599	
	Âge moyen	45,2	39,4	44,2	42,4	42,9	
	% femmes	56,7	47,4	62,9	54,8	55,5	
	% temps partiel	4,7	4,0	7,1	7,6	6,3	
	LEGT et post-bac	1 090	450	1 024	2 143	4 707	
	Âge moyen	46,9	43,6	46,9	45,5	45,9	
	% femmes	51,6	47,1	54,5	43,6	48,1	
	% temps partiel	3,8	4,0	4,0	7,0	5,3	
	Lycée professionnel	761	509	873	1 644	3 787	
	Âge moyen	46,1	42,8	46,8	44,2	45,0	
	% femmes	50,1	37,5	52,2	45,7	47,0	
	% temps partiel	3,3	2,6	4,1	4,0	3,7	
Divers second degré	383	174	309	891	1 757		
Âge moyen	42,0	38,5	42,5	39,7	40,6		
% femmes	50,7	41,4	53,4	46,4	48,0		
% temps partiel	8,4	9,2	10,7	11,0	10,2		
Supérieur	245	84	197	478	1 004		
Âge moyen	46,7	46,1	47,7	44,7	45,9		
% femmes	36,3	39,3	42,1	36,6	37,8		
% temps partiel	1,2	0,0	2,5	2,9	2,2		
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance	Premier et second degrés	574	341	549	1 026	2 490	
	Âge moyen	49,5	46,6	51,1	47,4	48,6	
	% femmes	69,7	64,8	74,0	55,7	64,2	
	% temps partiel	2,3	0,9	0,7	3,4	2,2	
	Vie de l'élève	363	251	356	722	1 692	
	Âge moyen	40,4	37,3	40,5	40,0	39,8	
	% femmes	79,9	79,3	83,1	78,9	80,1	
	% temps partiel	37,7	36,7	44,1	41,1	40,4	
	Soutien	303	192	265	432	1 192	
	Âge moyen	47,1	46,1	52,1	44,8	47,2	
	% femmes	75,6	68,8	75,1	70,1	72,4	
	% temps partiel	7,3	0,5	1,1	4,6	3,9	
	Supérieur	175	46	153	322	696	
	Âge moyen	46,8	42,2	47,8	43,8	45,3	
	% femmes	64,0	58,7	64,7	55,0	59,6	
	% temps partiel	0,0	0,0	0,7	3,1	1,6	
	Total Public	8 955	5 621	8 068	17 800	40 444	
		Âge moyen	44,7	40,5	44,7	42,4	43,1
		% femmes	64,9	59,8	68,2	59,5	62,5
	% temps partiel	4,9	4,7	6,1	7,8	6,4	
Enseignants du secteur privé	Premier degré	232	120	221	391	964	
	Âge moyen	48,1	39,6	50,9	43,0	45,6	
	% femmes	92,2	81,7	84,2	89,0	87,8	
	% temps partiel	3,9	6,7	2,3	3,6	3,7	
	Second degré	443	167	392	494	1 496	
	Âge moyen	46,1	42,6	45,8	44,0	44,9	
	% femmes	58,0	58,7	63,5	58,1	59,6	
	% temps partiel	14,4	21,6	15,3	15,4	15,8	
	Collège	172	82	120	260	634	
	Âge moyen	46,5	41,6	47,7	43,4	44,8	
	% femmes	66,9	58,5	65,8	60,4	62,9	
	% temps partiel	11,0	22,0	21,7	15,4	16,2	
	Lycée	260	82	251	223	816	
	Âge moyen	46,2	43,9	45,9	45,1	45,5	
	% femmes	51,5	57,3	62,5	55,6	56,6	
	% temps partiel	16,9	22,0	10,4	16,1	15,2	
	Autre second degré	11	3	21	11	46	
	Âge moyen	35,8	34,7	34,8	35,2	35,1	
	% femmes	72,7	100,0	61,9	54,5	65,2	
% temps partiel	9,1	0,0	38,1	0,0	19,6		
Total Privé	675	287	613	885	2 460		
	Âge moyen	46,8	41,3	47,6	43,5	45,2	
	% femmes	69,8	68,3	71,0	71,8	70,6	
	% temps partiel	10,8	15,3	10,6	10,2	11,1	

Présentation

En 2010-2011, dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'ensemble du secteur public et du secteur privé compte 237 000 élèves et étudiants, selon les données provisoires. Cet effectif est en augmentation par rapport à 2009 (+ 1,4 %). Tous les degrés d'enseignement enregistrent une évolution positive [1].

En stabilisant le nombre d'écoliers de la Nouvelle-Calédonie au niveau de 2009 (données 2010 non disponibles), le premier degré, avec 131 800 élèves, connaît une hausse de 1,7 % (+ 2 100 élèves), avec un fort accroissement du préélémentaire (+ 3,9 %). Cette évolution positive est due à la croissance des effectifs de Mayotte (+ 6,6 %), tandis que les autres collectivités (hors Nouvelle-Calédonie) enregistrent une baisse [2]. La scolarisation s'effectue très majoritairement dans les établissements publics (84,3 % globalement), avec d'importantes variations territoriales : à Wallis-et-Futuna, le premier degré est entièrement privé, à Mayotte, le public est presque en situation de monopole, et à Saint-Pierre et Miquelon, il y a quasiment parité entre les deux secteurs d'enseignement.

On recense 95 400 élèves dans le second degré sous tutelle du ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative, en hausse de 1,1 % par rapport à 2009 [1]. La croissance des effectifs est due essentiellement à la poussée des lycées généraux et technologiques (+ 4,7 %). À l'inverse, les effectifs du lycée professionnel sont en baisse, renversant la tendance à la hausse observée sur longue période.

D'un territoire à l'autre, les évolutions sont contrastées : Mayotte enregistre la plus forte hausse (+ 5,2 %), Saint-Pierre et Miquelon ainsi que la Polynésie française perdent environ 2 % de leurs effectifs [3]. Les établissements publics forment 81,3 % des collégiens et lycéens. Le secteur public est exclusif à Mayotte et à Wallis-et-Futuna ; il scolarise environ 70 à 75 % des élèves dans les autres territoires.

En complément de l'enseignement dispensé par l'éducation nationale, l'enseignement agricole scolarise 1 500 élèves dans le second degré [1].

L'enseignement supérieur accueille 8 300 étudiants (300 de plus qu'en 2009), principalement à l'université (68 % des étudiants) et en sections de techniciens supérieurs (23 %) [1].

Définitions

Collectivités d'outre-mer (COM)

Mayotte, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon. La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de « collectivité spécifique ».

On notera que Mayotte est devenu département d'outre-mer en avril 2011. Ce changement de statut sera pris en compte dans les statistiques à partir de la rentrée 2011 (RERS, édition 2012).

Population scolaire et de l'enseignement supérieur

Voir 1.2.

CP-CM2

Cours préparatoire à cours moyen deuxième année, soit l'enseignement élémentaire.

ASH

Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Il regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation (CLIN), classes d'adaptation (CLAD) et classes pour l'inclusion scolaire (CLIS). Avant la rentrée 2009, les CLIS étaient dénommées « classe d'intégration scolaire ». Voir 3.1.

Premier cycle

Classes de sixième à troisième, dispositifs relais, unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS ex-UPI), classes préprofessionnelles (DIMA ou dispositif d'initiation aux métiers en alternance).

Second cycle professionnel

Classes préparant au CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet des métiers d'art, ou à toute autre formation professionnelle de niveaux 4 et 5.

Second cycle général et technologique

Classes préparant aux baccalauréats généraux et technologiques, ou au brevet de technicien.

SEGPA

Sections d'enseignement général et professionnel adapté. Voir 4.19.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUFM

Institut de formation des maîtres.

 Sources : MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES
Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants.

[1] Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants dans les COM et en Nouvelle-Calédonie (Public + Privé)

	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009 (4)	2010p	Évolution 2010/2009 (%)
Premier degré (1)	97 669	118 129	123 146	125 501	125 295	127 664	129 604	(5) 131 752	1,7
Préélémentaire	29 333	37 026	40 799	41 554	40 772	41 491	43 361	45 071	3,9
CP-CM2	67 492	78 328	80 493	80 611	81 644	82 970	83 371	83 813	0,5
ASH	844	2 775	1 854	3 336	2 879	3 203	2 872	2 868	-0,1
Second degré	46 102	78 737	88 233	90 316	91 809	93 289	94 410	95 420	1,1
Premier cycle	29 060	50 158	53 678	54 457	54 924	55 698	55 501	55 848	0,6
SEGPA	174	1 069	1 394	1 443	1 425	1 534	1 952	1 950	-0,1
Second cycle professionnel	9 176	13 477	16 224	17 103	17 744	18 094	18 618	18 419	-1,1
Second cycle général et techno	7 692	14 033	16 937	17 313	17 716	17 963	18 339	19 203	4,7
Second degré agriculture	724	1 471	1 452	1 544	1 516	1 560	1 553	1 535	-1,2
Enseignement supérieur	1 962	4 622	6 902	7 345	7 301	7 594	8 114	8 311	2,4
CPGE	50	86	142	173	181	176	179	207	15,6
STS	425	882	1 264	1 396	1 436	1 528	1 717	1 920	11,8
Universités (2)	1 418	3 371	4 784	4 959	4 789	5 492	5 732	5 661	-1,2
<i>dont IUFM</i>						640	589	-	-
Autres formations (3)	69	94	274	322	375	398	486	523	7,6
IUFM	-	189	438	495	520	-	-	-	-
Total général	146 457	202 959	219 733	224 706	225 921	230 107	233 681	(5) 237 018	1,4

(1) De 2000-2001 à 2008-2009 : estimations pour l'ensemble du premier degré.

(2) Depuis 2008, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc comptabilisés avec les universités.

(3) Établissements universitaires privés et écoles d'enseignement supérieur diverses (commerce, formations comptables, ...).

(4) À partir de la rentrée 2009, les effectifs du premier degré de Wallis et Futuna et de la Nouvelle-Calédonie recensés en mars N+1 (rentrée scolaire décalée) sont affectés à la rentrée N et non plus à la rentrée N+1. Les effectifs 2009 affichés ici diffèrent donc de ceux publiés dans l'édition 2010.

(5) Données provisoires. En l'absence de données 2010 pour les effectifs du premier degré de la Nouvelle-Calédonie, on a reconduit ceux de la rentrée 2009.

[2] Effectifs du premier degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2010-2011 (données provisoires)

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Nouvelle-Calédonie (1)	Total
Public	334	31 926	51 661	-	27 196	111 117
Préélémentaire	133	11 996	15 868	-	9 443	37 440
CP-CM2	201	19 679	33 470	-	17 531	70 881
ASH	-	251	2 323	-	222	2 796
Privé	319	6 550	2 315	2 047	9 404	20 635
Préélémentaire	143	2 218	1 085	679	3 506	7 631
CP-CM2	176	4 332	1 220	1 306	5 898	12 932
ASH	-	-	10	62	-	72
Total premier degré	653	38 476	53 976	2 047	36 600	131 752
Évolution 2010/2009 (%)	-0,2	-2,7	6,6	-6,0	(1)	1,7
Part du Public (%)	51,1	83,0	95,7	0,0	74,3	84,3

(1) Reconstitution des données 2009, en l'absence de données disponibles pour la rentrée 2010 (mars 2011). L'évolution 2010/2009 n'a donc pas de sens (valeur nulle par construction).

[3] Effectifs du second degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2010-2011

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Nouvelle-Calédonie	Total
Public	444	23 749	29 254	1 929	22 216	77 592
Premier cycle	206	13 031	18 104	1 172	13 604	46 117
SEGPA	-	434	557	-	767	1 758
Second cycle professionnel	117	5 700	4 075	483	3 294	13 669
Second cycle général et technologique	121	4 584	6 518	274	4 551	16 048
Privé	162	7 651	-	-	10 015	17 828
Premier cycle	149	4 523	-	-	5 059	9 731
SEGPA	13	57	-	-	122	192
Second cycle professionnel	-	1 574	-	-	3 176	4 750
Second cycle général et technologique	-	1 497	-	-	1 658	3 155
Total second degré	606	31 400	29 254	1 929	32 231	95 420
Évolution 2010/2009 (%)	-2,3	-1,9	5,2	1,5	0,5	1,1
Part du Public (%)	73,3	75,6	100,0	100,0	68,9	81,3